

La Commission des Usagers (CDU), ça sert à quoi ?

Faciliter vos démarches, pour échanger avec la Direction, les représentants des usagers et les équipes de soins

Veiller au respect de vos droits

Contribuer à améliorer la politique d'accueil des usagers et des proches et la prise en soins

Examiner vos plaintes et réclamations



La médiation peut vous être proposée par la direction de l'établissement en cas de différends. L'utilisateur peut se faire accompagner d'un représentant des usagers membre de la commission des usagers afin de rencontrer le médiateur.

REPRÉSENTANTS DES USAGERS

**VOUS AVEZ
DES QUESTIONS,
UN BESOIN
D'INFORMATION ?**

**LES REPRÉSENTANTS
DES USAGERS ET
ASSOCIATIONS
SONT LÀ POUR VOUS
RÉPONDRE**



Gérard MICHALAK

Président de la CDU



06 64 51 52 04



gerard.michalak2026@outlook.fr



Mélinda SUEVE

Titulaire de la CDU



06 86 26 07 10 (uniquement par SMS)



ru.melinda.suvee@hotmail.com

**Association
UNAFAM
NORD**



03 20 56 70 70



unafam.nord@gmail.com